

19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
PARIS

11) N° de publication :  
(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

**2 949 194**

21) N° d'enregistrement national : **09 04025**

51) Int Cl<sup>8</sup> : **A 61 G 5/10 (2006.01), A 61 G 5/02, 5/04, B 60 P 1/00**

12)

**DEMANDE DE BREVET D'INVENTION**

**A1**

22) Date de dépôt : 19.08.09.

30) Priorité :

43) Date de mise à la disposition du public de la demande : 25.02.11 Bulletin 11/08.

56) Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du présent fascicule*

60) Références à d'autres documents nationaux apparentés :

71) Demandeur(s) : JOUANNET MAXIME — FR.

72) Inventeur(s) : JOUANNET MAXIME.

73) Titulaire(s) : JOUANNET MAXIME.

74) Mandataire(s) : JOUANNET MAXIME.

54) **LEVE FAUTEUIL MOTORISE POUR FAUTEUIL ROULANT MANUEL DES HANDICAPES.**

57) L'invention concerne un lève fauteuil destiné aux personnes à mobilité réduite et permettant de transformer un fauteuil roulant manuel en fauteuil roulant électrique.

Le lève-fauteuil comprend essentiellement:

- un châssis principal équipé de roues associées à un moteur hydraulique,
- un châssis mobile relié et articulé au châssis principal par l'intermédiaire de 4 bielles et d'un vérin hydraulique, la longueur des bielles permettant de lever ou d'abaisser le châssis mobile de 5 centimètres,
- des tôles en ailes d'équerre de chaque côté du châssis mobile, ces tôles étant destinées à recevoir et à bloquer le fauteuil roulant manuel,
- l'ensemble étant mué par un groupe électro hydraulique et étant commandé par l'intermédiaire d'un manipulateur.

**FR 2 949 194 - A1**



## LEVE FAUTEUIL

L'invention du lève fauteuil roulant manuel ,en fauteuil électrique ,est suite a des besoins enorme pour le déplacement des personnes a mobilité réduite ;

- il existe différentes versions de fauteuil roulant manuel et également des fauteuils électriques le lève fauteuil roulant manuel ,pour le transformer en fauteuil électrique ,sans modification aucune, n'existe pas ,en plus une personne a mobilité réduite qui ne peut pas du tout marcher ,
- 5 de son fauteuil roulant manuel pour aller sur un fauteuil électrique , impossible ,sauf que une ou deux personnes la soulève et la repose dans le fauteuil électrique ,une fois son déplacement effectué il faut a nouveau une ou deux personnes pour la remettre dans son fauteuil roulant manuel ;
- 10 l'invention du lève fauteuil roulant manuel ne necessite aucune aide extérieur pour l'utiliser même par une personne handicapée des membres inférieurs , la personne dans son fauteuil roulant manuel recule dans les guides du lève fauteuil ( 7) une fois en butée sur (15) le fauteuil roulant manuel est bloqué sur le lève fauteuil a l'aide du manipulateur(11) qui agit sur (9) et bloque le fauteuil roulant manuel sur le lève fauteuil
- 15 ,avec ce manipulateur (11)une fonction agit sur le chassis (3) solidaire de (7) et qui lève le chassis (3) de 5 centimètres ,la personne peut donc évoluer comme dans un fauteuil électrique sans avoir quitté son fauteuil roulant manuel ,et,surtout sans aucune aide extérieur , pour ce libérer du lève fauteuil la personne avec le manipulateur (11) commande (9) et le lève fauteuil s'abaisse de 5 centimètres (7) repose au sol et le fauteuil roulant est libéré du lève
- 20 fauteuil

L'invention du lève fauteuil ,doit devenir un accessoire incontournable auprès des personnes a mobilité réduite ;

- ses atouts il s'adapte aux fauteuils roulants du marché ;
- 25 peu servir a plusieurs personnes dans un même etablissement ; les personnes qui ont un fauteuil électrique ,ont toujours un fauteuil roulant manuel pour évoluer a l'intérieur d'un appartement ; si on ajoute le prix des 2 fauteuils ,la somme' est élevée ;
- l'invention du lève fauteuil fera des économies ,sa structure pas d'habillage comme un fauteuil
- 30 électrique ,donnera une économie de 40 a 50 pour cent, somme non négligeable ; dans le cas des 2 fauteuils ,l'entretien de 2 habillages est également un coût ; l'avenir du lève fauteuil est obligé de retenir l'attention ,aucune modification ni transformation du fauteuil roulant manuel ;
- le lève fauteuil est d'une conception simple ,pas d'habillage une structure moderne très robuste
- 35 son système électro hydraulique ,n'a jamais été utiliser dans les fauteuils électrique a ce jour le savoir faire dans ce domaine de plusieurs decennies va révolutionner la profession ,il faut savoir que les différentes aides pour les personnes handicapées se réduisent considérablement le lève fauteuil est disponible immédiatement et s'utilise sans quitter son fauteuil roulant manuel

Lève fauteuil roulant manuel (destiné aux personnes a mobilité réduite )

- Il s'agit d'un châssis (1) mécano soudé qui lève le châssis mobile (3) articulé par bielles (2) le châssis (1) est équipé de 4 roues dont 2 roues motrices (4) et 2 roues directrices (5), les roues (4) et (5) sont solidaire du châssis (1); l'ensemble est mué par un groupe electro hydraulique (6) fixé sur châssis (1);
- 5 la partie châssis mobile (3) est reliée au châssis (1) par l'intermédiaire de 4 bielles (2); le châssis mobile (3) est pourvu de chaque coté de toles (7) en aile a l'équerre, et fini par une partie verticale (8);
- 10 le châssis mobile (3) avec ces toles (7) sont reliés par les bielles (2) au châssis (1); la longueur des bielles (2) qui relie le châssis (1) au châssis mobile (3) permet de lever par l'intermédiaire d'un vérin (9) hydraulique le châssis mobile (3) de 5 centimètres; le châssis (1) supporte l'ensemble groupe electro hydraulique (6) destiné a faire fonctionner le châssis (1) équipé des roues (4) et (5) qui supportes le châssis mobile (3) par l'intermediaire des
- 15 bielles (2); le châssis mobile (3) équipés des toles (7) par l'articulation des bielles (2) se pose au sol, sous l'effet du vérin (9) qui d'un bout est fixé au châssis (1) et l'autre extrémité au châssis mobile (3) par l'intermediaire des bielles (2) quand le vérin (9) s'allonge permet au châssis mobile (3) équipés des toles (7) de se lever de 5 centimètres;
- 20 le groupe electro hydraulique (6) fixé sur le châssis (1) est destiné par un manipulateur de faire fonctionner le châssis (1) par ces roues (4) et (5) pour avancer reculer lever le châssis mobile (3) avec ses toles (7) destinées a transporter le fauteuil roulant manuel; le manipulateur (11) est un petit levier a portée de la main fixé sur un support (12) son
- 25 application est de diriger les differentes fonctions du lève fauteuil roulant manuel, transformé en électrique; pour avancer reculer le châssis (1) les roues (4) sont actionnées par un moteur hydraulique (12) qui par le manipulateur (11) fait fonctionner dans les 2 sens le déplacement du châssis (1);
- 30 le châssis (1) et le châssis mobile (3) avec ses toles (7) destinées a recevoir le fauteuil roulant manuel, les toles (7) par l'intermediaire des bielles (2) et le vérin (9) en position rentré, mets les toles (7) appuyées au sol, le fauteuil roulant manuel recule sur les toles (7) en butée jusqu'à (8); le vérin (9) est composé de 2 elements qui coulisse l'un dans l'autre sous la pression de l'hydraulique actionner par le manipulateur (11);
- 35 par le manipulateur (11) une fonction fait allonger la tige du vérin (9) qui lève le châssis mobile (3) avec ses toles (7) sur lequel le fauteuil roulant manuel se trouve placé; par les toles (7) en ailes a l'équerre et la butée verticale (8) le fauteuil roulant manuel se trouve bloqué sur les toles (7) et (8);
- 40 pour libérer le fauteuil roulant manuel il suffit par le manipulateur (11) de faire l'opération inverse;

## REVENDICATION

1) Lève fauteuil destiné aux personnes à mobilité réduite et permettant de transformer un fauteuil roulant manuel en fauteuil roulant électrique, caractérisé en ce qu'il comprend :

- un châssis (1) équipé de 4 roues : deux roues motrices (4), associées à un moteur hydraulique (12), et deux roues directrices (5),

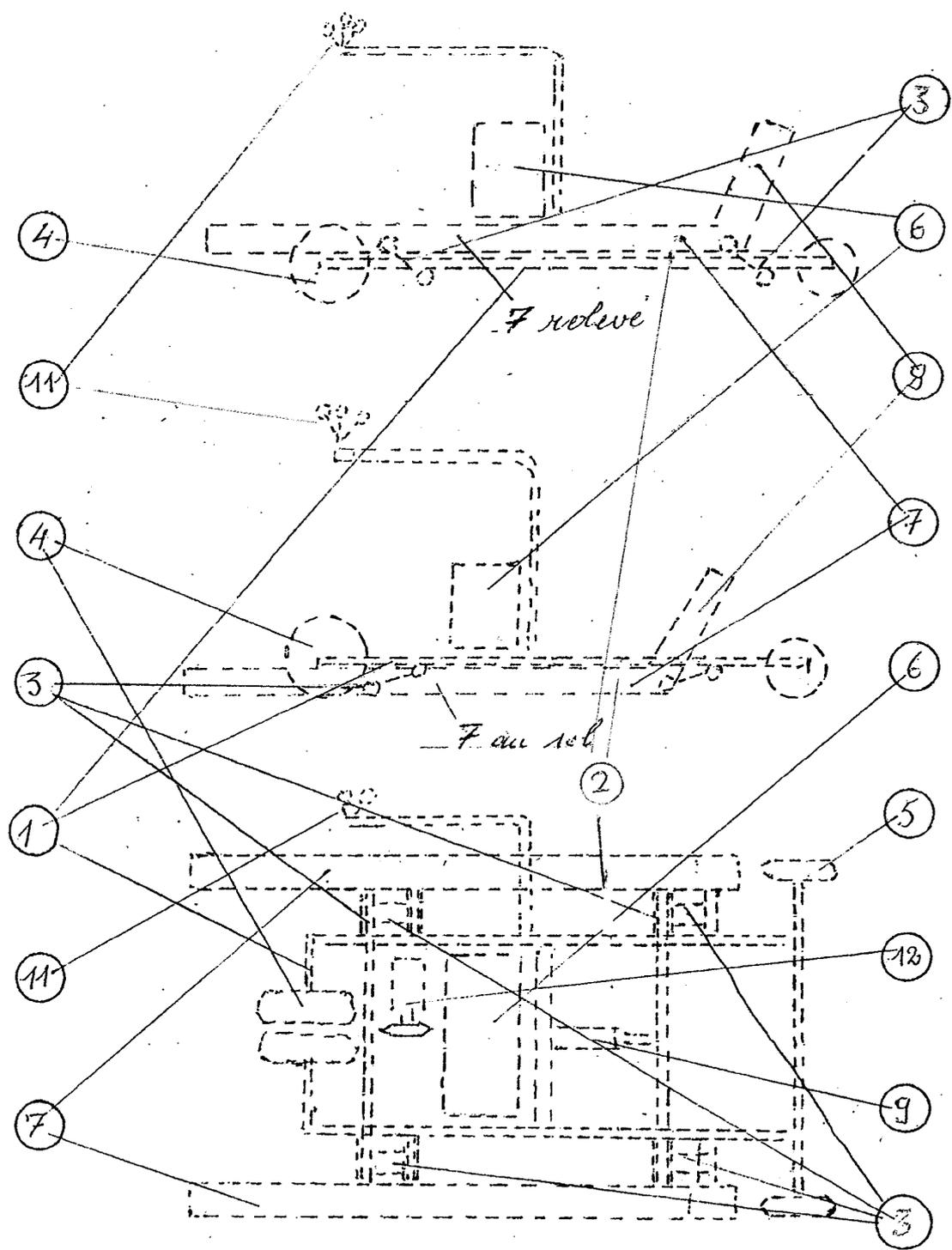
5 - un châssis mobile (3) relié et articulé au châssis (1) par l'intermédiaire de 4 bielles (2) et d'un vérin hydraulique (9), la longueur des bielles permettant de lever ou d'abaisser le châssis mobile (3) de 5 centimètres,

- le châssis (3) comportant, de plus, de chaque côté des tôles (7) en ailes d'équerre finies par une partie verticale (8), ces tôles (7) étant destinées à recevoir le fauteuil roulant manuel et à

10 le bloquer, les parties verticales (8) servant de butées,

- l'ensemble étant mué par un groupe électro hydraulique (6) fixé sur le châssis (1) et étant commandé par l'intermédiaire d'un manipulateur (11) de manière à lever ou abaisser le châssis mobile (3) et à faire avancer ou reculer l'ensemble.

1/1





**RAPPORT DE RECHERCHE  
PRÉLIMINAIRE**

établi sur la base des dernières revendications  
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement  
national

FA 729257  
FR 0904025

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X	EP 0 082 307 B1 (KURS PETER ELO MA HG [DE]) 20 novembre 1986 (1986-11-20) * figures 1,2 * * colonne 5, ligne 15-24 * * colonne 5, ligne 60 - colonne 6, ligne 6 *	1	A61G5/10 A61G5/02 A61G5/04 B60P1/00
A	----- NL 6 400 375 A (GREMI N.V.) 21 juillet 1965 (1965-07-21) * page 2, ligne 21-28; figure *	1	
A	----- EP 1 609 449 A2 (MARLIAC PATRICK [FR]) 28 décembre 2005 (2005-12-28) * alinéas [0012] - [0015], [0037]; figures 1-3 *	1	
A	----- JP 2000 042034 A (YOSHIMORI JUNICHI) 15 février 2000 (2000-02-15) * abrégé *	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC)
			A61G
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
13 avril 2010		Mammeri, Dama	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS			
<p>X : particulièrement pertinent à lui seul  Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un  autre document de la même catégorie  A : arrière-plan technologique  O : divulgation non-écrite  P : document intercalaire</p>			
<p>T : théorie ou principe à la base de l'invention  E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure  à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date  de dépôt ou qu'à une date postérieure.  D : cité dans la demande  L : cité pour d'autres raisons</p>			
<p>.....  &amp; : membre de la même famille, document correspondant</p>			

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 0904025 FA 729257**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du **13-04-2010**

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
EP 0082307	B1	20-11-1986	DE 3146009 A1 EP 0082307 A1	01-06-1983 29-06-1983
-----				
NL 6400375	A	21-07-1965	AUCUN	
-----				
EP 1609449	A2	28-12-2005	FR 2872029 A1	30-12-2005
-----				
JP 2000042034	A	15-02-2000	AUCUN	
-----				